

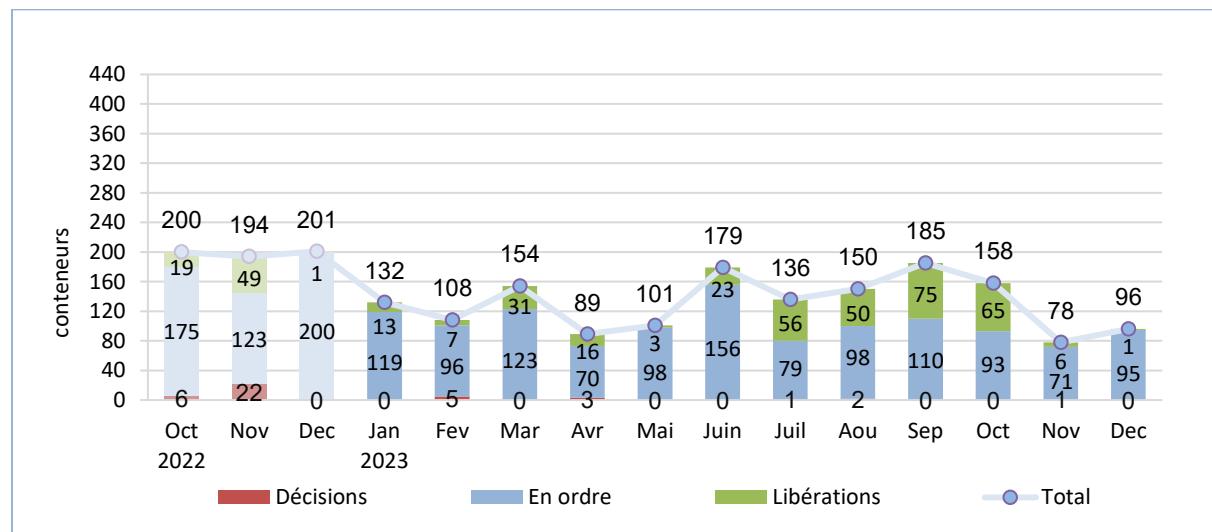


## Ordonnance de l'Office fédéral de l'environnement sur les mesures phytosanitaires au profit de la forêt (OMP-OFEV)

# Rapport annuel 2024

## 1 Résultats

La quantité de conteneurs annoncés a diminué de 19.1 % par rapport à l'année précédente. Des traces de forage récentes et des coléoptères de la famille des Bostrichidae (coléoptères foreurs) ont été découverts. Il n'y a pas eu de découvertes de capricorne asiatique ou d'autres représentants de la famille des Cerambycidae cette année.



Des traces fraîches de forage et des coléoptères Bostrichidae (coléoptères foreurs) ont été trouvés dans les emballages en bois, par exemple *Heterobostrychus aequalis* sur des pierres et des bambous du Vietnam, *Sinoxylon analis* sur des dalles de grès d'Inde et *Sinoxylon* sp. sur des produits en granit du Vietnam (de gauche à droite).

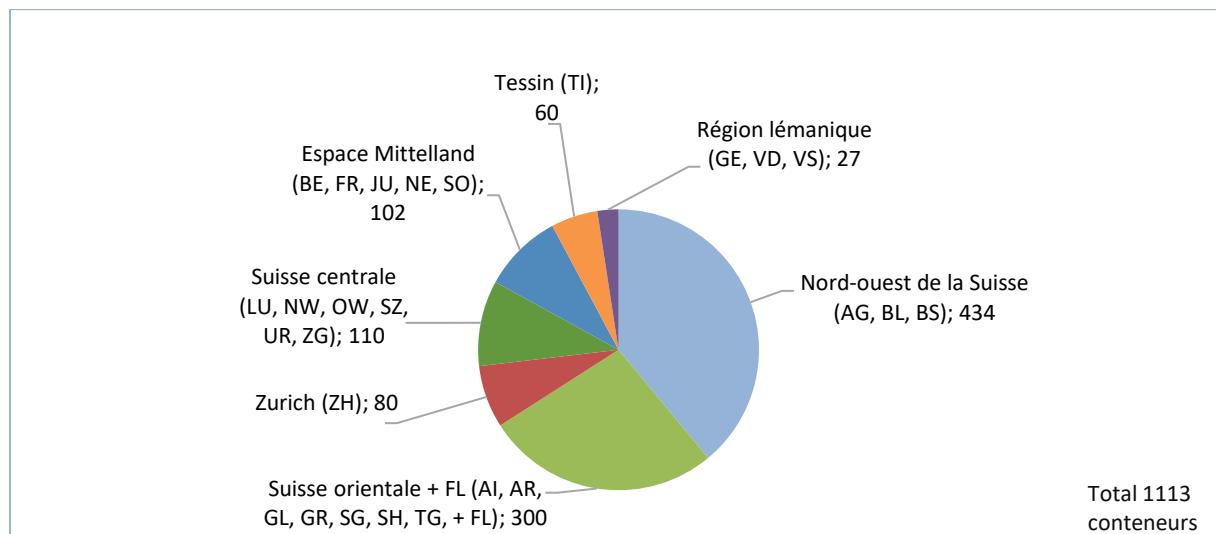
## 2 Statistiques

Le nombre de conteneurs ayant des décisions phytosanitaires était légèrement plus élevé que l'année précédente. Cette année, des décisions B4 n'ont été prises que pour des découvertes de la famille des Bostrichidae (coléoptères foreurs) et non pour celles de Cerambycidae. Désormais, des décisions ont également faites pour des envois dont la déclaration préalable avait été omise.

Conteneurs	2020		2021		2022		2023		2024	
	Total	%								
notifiés	3496	100%	3384	100%	2360	100%	1566	100%	1267	100%
- contrôlés	2081	60%	1963	58%	1970	83%	1220	78%	1113	88%
- avec décisions	43	2%	59	3%	46	2%	12	1%	18	2%
- décisions D1 <sup>1</sup>	0	0	0	0	0	0	0	0	5	0
- décisions D2 <sup>2</sup>	26	43	14	24	32	67	6	9	0	0
- décisions D3 <sup>3</sup>	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- décisions D4 <sup>4</sup>	16	16	32	54	6	13	4	0	0	0
- dans le contexte de CA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- présence de CA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

## 3 Régions

Le pourcentage des conteneurs contrôlés a diminué de 7.1 % dans le nord-ouest de la Suisse et de 0.8 % dans l'est de la Suisse (y compris le Liechtenstein), mais a augmenté de 2.5 % à Zurich. Le pourcentage des contrôles dans les autres régions a augmenté de 5.3 % par rapport à l'année précédente.



<sup>1</sup> D1 : omission de la notification préalable

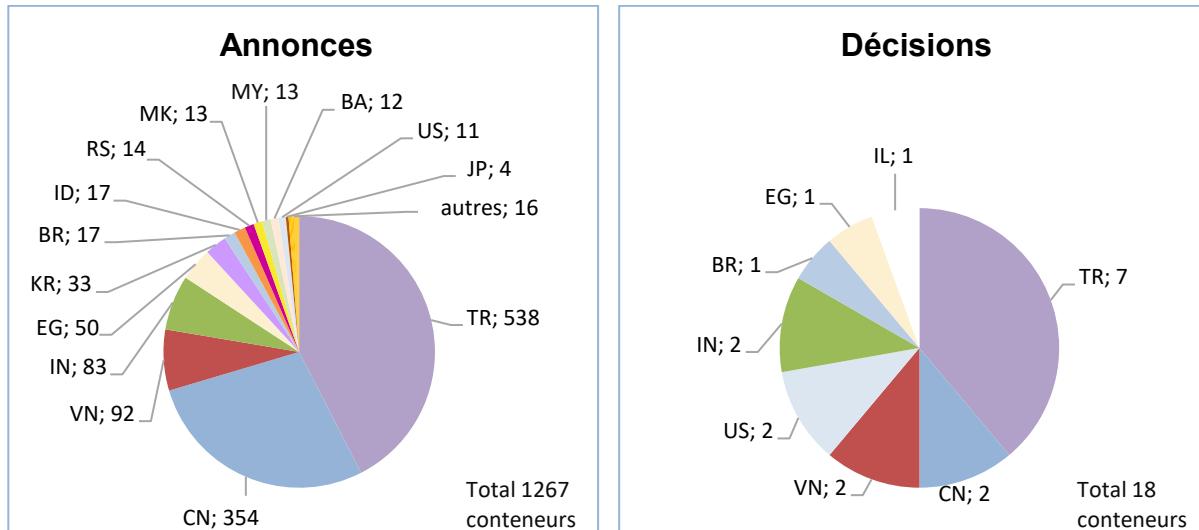
<sup>2</sup> D2 : marque IPPC absente, non conforme ou illisible/proportion de copeaux trop élevée

<sup>3</sup> D3 : présence d'organismes morts particulièrement dangereux selon l'OPV et la liste d'alerte de l'EPPO

<sup>4</sup> D4 : présence d'organismes vivants, de sciure fraîche, de galeries ou d'orifices d'émergence récents

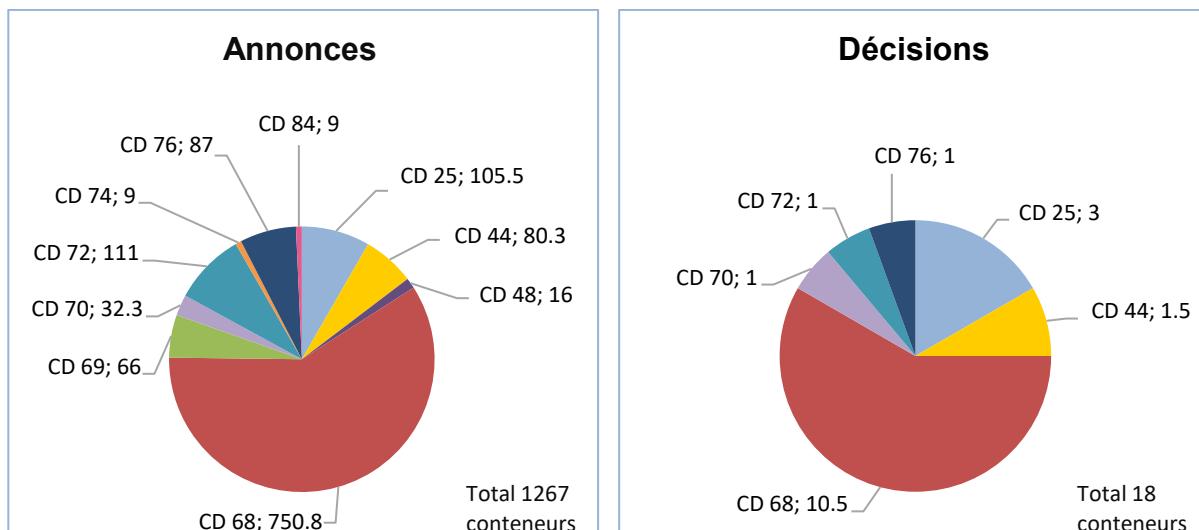
## 4 Pays d'origine<sup>5</sup>

Le nombre de conteneurs faisant l'objet de décisions phytosanitaires a augmenté de 66.7 % par rapport à l'année précédente. La plupart des conteneurs provenaient de Turquie et non plus de Chine comme l'année précédente. Le volume des conteneurs en provenance de Chine a diminué de 9.1 %. Contrairement à l'année précédente, davantage de décisions phytosanitaires ont été prises concernant des conteneurs en provenance de Turquie.



## 5 Groupes de marchandises

Comme l'année précédente, les conteneurs de produits en pierre représentaient la majorité des annonces. Le nombre total de conteneurs annoncés a toutefois diminué. Cela s'explique en grande partie par la réduction des importations de produits en pierre, de fer et d'acier. La plupart des conteneurs ayant fait l'objet de décisions phytosanitaires contenaient des produits en pierre et des produits en pierre de taille.



Auteurs: Christoph Hagmann, Werner Schönenberger, Urs Schroff, Doris Hölling, Andrea De Boni; janvier 2025

<sup>5</sup> Codes de pays / abréviations de pays selon la norme ISO 3166